

QUEL PROJET DE SOCIETE ?

(In rapport d'orientation 2016)

Pour une République écologique / Rapport d'orientation 2016 / Conseil des membres du 15-09-2015

En réalité, on le voit mieux aujourd'hui, la transition écologique est bien plus qu'un processus technique, bien plus qu'une révolution énergétique. Mettant en cause nos modèles macroéconomiques, nos modes de production et de consommation, elle interroge aussi l'organisation sociale de nos sociétés, les modalités de prises de décisions (la question de la démocratie écologique), comme notre capacité à faire avec ce que nous appelons le dérèglement climatique (plutôt que « changement climatique » qui ne dit rien des enjeux du processus en cours). Elle convoque autant notre souci rationnel et des générations futures (dans le sillage en cela de la philosophie de la responsabilité formulée par Hans Jonas) que notre souci de l'éthique au sens large, au sens de nos questionnements sur l'existence humaine, sur sa valeur, sur les valeurs. Sans forcément vouloir emprunter le sillon de Marx, on peut néanmoins relever que la contradiction capital/nature appelle une prise en compte de plus en plus fondamentale de la question écologiste. Appréhender cette question de cette façon suppose aussi de revenir de manière critique sur la fascination quasi intacte de l'homme du XXI^e siècle pour le développement technologique et dans une moindre mesure pour le productivisme industriel, comme son congénère du XIX^e siècle. En réalité, comme Marx, l'homme d'aujourd'hui apparaît de ce point de vue ambivalent, entre une culture productiviste (c'est à-dire renvoyant à une logique de la production pour la production) et des amorces antiproductivistes (de critique écologiste de l'épuisement de la nature par la logique capitaliste).

Comprendre pour agir, agir pour vivre

Les acteurs politiques ont mis du temps à s'en apercevoir ou à l'accepter : elle est potentiellement porteuse d'un projet politique nouveau et pourrait modifier sensiblement le paysage politique actuel en déplaçant les lignes de fractures politiques traditionnelles. On le voit bien en France à l'occasion du mouvement actuel en faveur de la rénovation de la vie politique. Accélééré par le sentiment qui prédomine chez les gens que ce qui fait globalement défaut aujourd'hui, c'est la capacité de comprendre pour agir. Ce qui est extraordinairement paradoxal si l'on veut bien considérer que l'actuel Président de la République est issu de la gauche. Comprendre pour agir : c'est tout de même la marque de la gauche avec la justice et le progrès, non ? Et agir pour vivre (la vie), c'est le minimum demandé par les opinions publiques qui ne détestent rien tant que la politique quand elle se fait le théâtre des apparences, ne veulent plus d'un modèle Top-Down, centralisé, où tout vient du sommet, pas toujours bien. La notion de « Progrès », au cœur des politiques républicaines-démocratiques comme des politiques socialistes d'émancipation compris, pas toujours bien expliqué, pas toujours opportunément et trop souvent marqué ces 10 dernières années du sceau de l'inefficacité, sans que bien souvent aucune amorce de reconnaissance des erreurs soit formulée. De ce point de vue, le PRÉ doit continuer aussi, comme dirait le philosophe Patrick Viveret (que nous avons connu du temps où il présidait l'Observatoire des décisions publiques), à produire des « vitamines de sens ». Il doit donner mieux à voir et à comprendre pour espérer un peu plus loin. Il y a urgence tant la confusion idéologique gangrène les esprits et les comportements, tant l'extrême-droitisation est à l'œuvre dans notre pays, tant les gauches n'incarnent plus un projet de société à l'écoute des aspirations des citoyens, pas davantage des frustrations collectives et des imaginaires

individuels. Mais nous restons convaincus qu'il faut en venir à l'ambition politique du pragmatisme : un perfectionnisme démocratique, fondé sur la confiance en soi des individus et les capacités de chacun-e.

Pour une écologie de l'émancipation

Un projet politique pourrait constituer en une écologie de la production raisonnée, se concentrant sur les secteurs innovants et les hautes technologies, ayant le souci d'améliorer notamment les capacités cognitives, le parcours scolaire et la formation universitaire. Et ce qui en découle de notre point de vue : la démocratie sociale, la régulation des licenciements économiques, la sécurisation des parcours professionnels, la législation sur les accidents du travail, en une écologie de la redistribution (dont la capacité cependant s'affaiblit plus que dangereusement et qu'il faut donc repenser), ainsi qu'en une écologie de l'émancipation pour répondre à une demande de plus en plus forte des opinions publiques. C'est cette triple voie que le PRé peut proposer pour que la lutte contre les inégalités devienne une doctrine concrète que nous pourrions appeler, si les deux termes n'étaient galvaudés, s'ils ne sonnaient pas parfois comme un gros mot pour le premier ou suscitait de la confusion pour le second, un réformisme radical (24). Il ne s'agit évidemment pas ici de refaire l'éternel débat Réforme et Révolution, le match historique Rosa Luxembourg contre Eduard Bernstein ! Ou de dénicher d'éventuelles filiations avec les courants « réformistes révolutionnaires » (d'André Gorz au PSU et au CERES au sein du nouveau PS après Epinay) ou les « révolutionnaires démocratiques » (libertaires, conseillistes, situationnistes, trotskystes, etc.). Juste de faire entendre par là quelque chose d'un mouvement qui respecte la société, comme l'écologie respecte la nature : c'est-à-dire en en jugeant les contours et les tendances profondes, au lieu de les heurter brutalement inutilement. Ce réformisme radical n'est pas un état de résignation, ça ne vaut pas une acceptation passive de situations de fait, pas plus que l'agriculture bio n'est un retour à l'état sauvage (sic !) C'est la délibération collective qui doit être mise en avant. Car on ne peut plus mésestimer la demande de reconnaissance des individus, on ne peut plus être sourd à leur ressentiment qui peut conduire à des formes dangereuses de régressions politiques, tels que peut l'illustrer le vote d'extrême droite. En réalité, ce réformisme radical débouche sur une conception pragmatique de la politique (qui doit beaucoup à la pensée - très actuelle - du philosophe John Dewey (25)). Il se projette comme une explosion de singularités individuelles au sein d'un cadre commun associatif (les individus acquérant leur liberté dans et par le cadre associatif).

Il remet au goût du jour le fameux « De chacun selon ses capacités, à chacun selon ses besoins » (in Critique du Programme de Gotha, Marx, 1875) déformés par des générations de « marxistes » patentés ayant entretenu la légende « collectiviste ». Ce faisant, le réformisme radical appelle au dépérissement du professionnel de la politique et peut constituer une voie sérieuse pour augmenter la démocratie. Car nous ne désespérons pas que la politique retrouve du sens aux yeux des citoyens. Sans doute parce que notre âme juvénile nous fait penser par moments qu'un autre monde est encore possible, grâce précisément à la formidable opportunité que représente la transition écologique, qui ne passe pas par les vaines espérances d'un mythique « grand soir », et ne se dissout pas dans le nihilisme de la contestation systématique, vaine ou creuse.

Sauf que ces trois écologies, on l'a vu précédemment, ont un coût : pour les financer, la France a besoin du moteur de la croissance économique, dont on sait qu'elle n'est pas infinie. Elle a

aussi besoin d'un levier : face à l'affaiblissement du levier étatique dans le contexte de la mondialisation, il est grand temps de construire l'Europe politique. Mais est-il encore temps ?

Le commun, « formule » de la démocratie ?

On devrait aussi revivifier les notions d'utilité sociale, penser le care (comme nous y invite notre ami Serge Guérin, membre du conseil scientifique) (26), de bien public et, par voie de conséquence, repenser une politique des « services publics » au service du public, et au-delà, une politique du commun (27) qui serait susceptible de nourrir la matrice d'un nouveau projet politique. C'est en tous cas notre intuition qui n'est pas vraiment commune pour l'instant. Il ne s'agit pas seulement, comme nous le disions l'an dernier, de réveiller pour notre plaisir démodé la vieille figure des enclosures analysées par Marx et des commons anglais de Thomas More mais, partant du constat que l'on assiste à une nouvelle forme d'accumulation primitive, non plus seulement sur les terres, mais sur à peu près tout, sur le vivant comme sur les connaissances, de sortir (enfin) de la fausse alternative marché / État. En réalité, les deux peuvent aller ensemble : en France, on associe le service public à l'État. Tout ce qui est étatique est réputé « social », « de gauche », « progressiste » ! Chacun est supposé jouir d'un même accès au service public d'éducation (l'école), au service public de santé (l'hôpital), à la sécurité (Police), aux moyens de transports, au logement, à la culture, au numérique, etc. mais outre le fait que c'est parfois formel, le citoyen est de plus en plus amené à devoir accepter en échange de se transformer en usager passif, laissant le monopole de la gestion à l'État. Nonobstant le travail utile des associations d'usagers de ces services publics.

Le commun n'a rien du concept vieillot, ne pourrait-il pas se définir par l'égalité non seulement dans l'accès, mais aussi dans, sinon l'élaboration, du moins la co-élaboration des buts de l'activité ? Il est usuel et fréquent de se représenter le commun sous la forme des ressources naturelles (l'eau, l'air, la forêt...), comme s'il était supposé qu'un certain type de biens possédait des qualités intrinsèques qui les feraient relever du commun. Le hic, c'est que ce raisonnement revient à confier de manière artificielle, fictive à la nature la responsabilité de fixer à l'avance l'organisation des activités humaines ! Tel bien serait « naturellement » un commun, tel autre relèverait « naturellement » du marché, ou de l'État. Or les choses communes, dans une longue tradition juridique et économique, c'est ce qu'il est impossible de s'approprier physiquement.

Un enjeu intellectuel serait de dénaturer le commun pour le politiser, pour se le réapproprier, pour le penser comme la formule même de la démocratie.

On sait bien, par exemple, qu'il n'appartient pas à la nature de la connaissance de devoir être partagée : pendant des millénaires, la connaissance est restée l'apanage de moines et de quelques-uns. C'est en réalité un choix collectif qui en a fait un objet de partage. Le fait d'être un commun n'est donc nullement un trait éternel. Cela dépend entièrement d'un acte politique, d'une décision de mise en commun. Il ne s'agirait pas de se cantonner à une espèce de logique d'expérimentation locale, car il n'est pas douteux que cette méthode de contournement par l'extérieur soit suffisante. En tous les cas, dans le secteur étatique, pourquoi la gestion des services publics n'associerait-elle pas salariés, usagers et citoyens ?

Le commun pourrait devenir un véritable principe politique qui irrigue tous les secteurs de notre société. Peut-être même une alternative à une social-démocratie vieillissante et à l'arrogance du néo-libéralisme dont la caractéristique principale aujourd'hui n'est plus tant le laisser-faire que la construction active du marché... Y compris en instrumentalisant l'État pour y arriver. Nous

disions l'an dernier qu'il était « susceptible de donner du grain à moudre à qui voudrait conforter la gauche et ne craindrait pas d'envisager le dépassement d'EELV comme celui du PS ou des autres forces de la gauche ».

Ainsi avons-nous prolongé notre réflexion qui court maintenant depuis 6 ans sur les contours possibles d'une « nouvelle alliance entre certes République et écologie politique, mais aussi libéralisme politique (au sens de la promotion de droits individuels et collectifs ainsi que de la limitation réciproque des pouvoirs chers à Montesquieu), écosocialisme et anticapitalisme (dans notre esprit ne supposant pas nécessairement une suppression totale du marché, mais visant une rupture avec la régulation « globale » par le marché, des mécanismes marchands pouvant continuer à jouer un rôle local), relativement souple dans la doctrine, précise dans le programme et irréductible dans les valeurs. « Capable de surmonter l'épuisement des partis traditionnels, tant au plan organisationnel, programmatique, politique et moral, de réhabiliter la notion d'usage et de droits d'usage et de lutter contre la tentation d'une nouvelle enclosure du monde ».

Repenser l'intérêt général, l'égalité, l'inclusion, la participation, la coopération, l'usage

Il ne s'agit pas ici de se contenter de renouer intellectuellement avec l'inspiration associationniste et solidariste du XIXe siècle (qui peut néanmoins nous en réapprendre comme le socialisme utopique, par certains de ses chemins de traverse) ou de faire un détour pour notre seule gourmandise intellectuelle avec la philosophie politique antique, le droit romain, la res communis, mais de nous armer contre la vacuité actuelle des productions politiques, en repensant l'inclusion, l'égalité d'accès, le partage, la participation, la collaboration de pair à pair, l'intérêt général, la valeur de la coopération sur la compétition, de l'usage sur la possession. Si le commun a quelque chose de supérieur à la propriété privée (inventée, rappelons-le par les juristes romains et des théologiens médiévaux pour transporter la relation maître-esclave à la relation homme-chose), sans avoir la prétention de la bannir, c'est bien de privilégier l'usus. Sans doute faudra-t-il imaginer une gouvernance adaptée pour gérer (au niveau international ?), les océans, les poissons, les forêts, l'Arctique, la grande barrière de corail australienne (inscrite au Patrimoine de l'humanité), etc.

Le PRé gagnerait à poursuivre et à mieux organiser sa réflexion sur ce sujet, à valider ou à modifier, à moduler son intuition en organisant des rencontres.